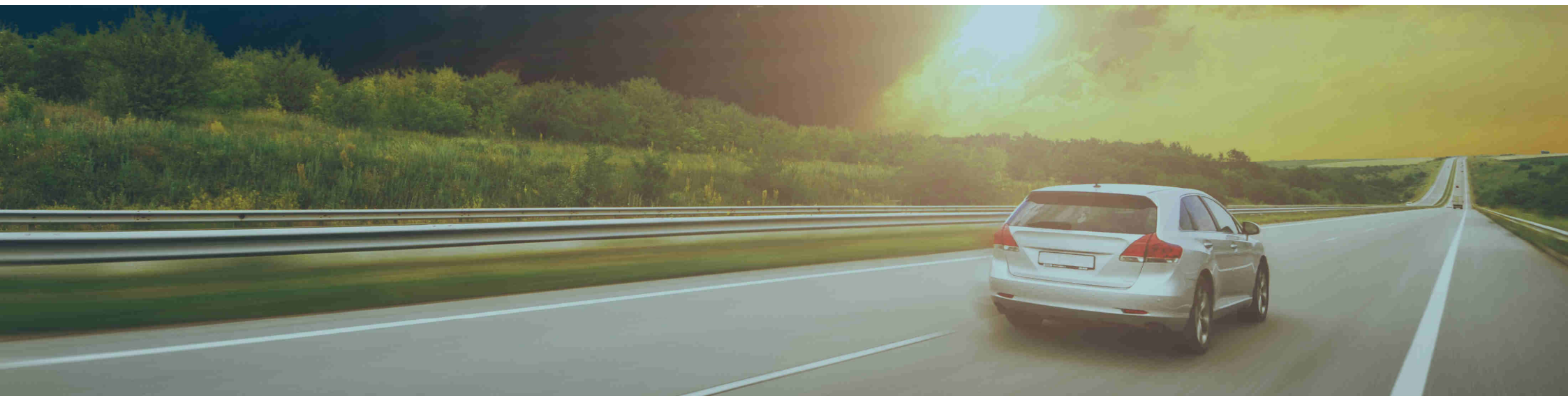




DG WEGVERVOER EN VERKEERSVEILIGHEID
DG TRANSPORT ROUTIER ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Révision de la directive CBE 2015/413 FCVV/CFSR 24/05/2023



Contexte et historique

Références:

- EU: Next steps towards 'Vision Zero' – EU road safety policy framework 2021-2030
- International: SDG's (3.6. et 11.2.)

Objectif

- 50% de tués et blessés graves en 2030 et vision zero pour 2050
- Le *Road Safety Package* (publié en mars 2023): 3 propositions de directive (https://transport.ec.europa.eu/news-events/news/european-commission-proposes-updated-requirements-driving-licences-and-better-cross-border-2023-03-01_en)

Qu'est-ce le *Cross Border Exchange of information*?

- Directive (2015/413/EU) sur l'échange transfrontalier des données d'immatriculation des contrevenants pour certains types d'infractions qui concernent la Sécurité routière
- Lutte contre l'impunité des conducteurs étrangers sur les routes européennes
- Une révision était prévue depuis des années. Plusieurs pays membres de l'UE ont plaidé pour l'extension du scope actuel (dont la Belgique)



Révision de la directive 2015/413 (CBE)

Scope de la DR actuelle -> 8 infractions:

- Ne pas respecter les limites de vitesse
- Conduite sous influence d'alcool
- Conduite sous influence de drogues
- Ne pas s'arrêter devant un feu rouge
- Ne pas porter sa ceinture de sécurité
- Ne pas porter le casque de protection (motos)
- Utiliser le GSM derrière le volant
- "Use of a forbidden lane": illégalement utiliser une partie de la voie publique (p.ex. Pechstrook, Bande bus etc.)

Extension proposée avec:

- Ne pas respecter la distance de sécurité
 - Dépassement dangereux
 - Stationnement dangereux
 - Dépassement de ligne continue
 - Rouler à contresens
 - Ne pas donner passage aux véhicules prioritaires
 - Utiliser un véhicule en surcharge
- + Révision définition "use of a forbidden lane".

En discussion à ce stade:

- Infractions de roulage sans lien direct avec la SR: p.ex. Zones à basses émissions
- Autres zones d'accès réglementé (zones piétonnes, digital truck locks, etc.)
- Délit de fuite



Révision de la directive 2015/413 (CBE)

Défis:

- Implication du niveau régional et local (p.ex. Vitesse, LEZ, surcharge)
- De nombreuses parties prenantes avec lesquelles nous devons nous aligner (Police, Justice, autorités régionales et locales)
- Garantir une communication uniformisée, étendue et le cas échéant personnalisée au contrevenant européen (dans sa propre langue)
- CBE Portal, assistance mutuelle

Difficultés:

- Plusieurs infractions sont traitées par voie administrative (SAC/SAR, stationnement, etc.)
- Le processus deviendra plus complexe
- Charge administrative accrue et à porter par toutes les autorités qui envoient des lettres de notification (cf. traductions et obligation de rapportage)
- Ne sont pas encore tout à fait définis.



Etat des lieux des travaux

- Le Conseil européen a entamé la discussion sur le texte de la Commission européenne publié le 01/03, plusieurs réunions se sont déjà tenues
- Deux textes de consensus intermédiaires ont été présentés par la Présidence suédoise, qui veut avancer vite.
- Dès juillet 23: Présidence espagnole
- Dès janvier 24: Présidence belge
- La Commission espère trouver un accord sur le texte pendant la Présidence belge.
- La transposition en droit belge doit suivre (délai de 2 ans prévu dans le texte)